

Rio+20 : un rendez-vous majeur pour l'avenir de la planète

Déclaration du groupe des professions libérales

Cet avis démontre que l'on attend beaucoup de ce rendez-vous international. Rio+20 doit redonner de la perspective à la question clé de la gestion, par le concert des nations, des biens publics mondiaux. Ces biens que nul n'a intérêt à laisser se dégrader.

Vingt ans après l'évènement de 1992 qui a consacré la notion de développement durable, Rio+20 est censé faire le bilan et initier un nouveau *deal* entre pays développés et nations émergentes. Le diagnostic sur l'état de la planète est à peu près partagé, mais la discussion porte sur le fait de savoir qui va supporter l'effort.

La Conférence de Rio doit répondre à un défi majeur, celui de mobiliser les États et toutes les composantes des sociétés civiles essentiellement autour de trois thèmes : l'économie, la gouvernance du développement durable et l'éradication de la pauvreté.

L'économie verte :

Il s'agit de gérer au mieux la transition vers une nouvelle forme d'économie. Pour cela, il faut revoir les modes de production et de consommation pour répondre à la hausse de la démographie et à la baisse, voire l'épuisement des ressources naturelles. Il faut également mettre en œuvre des politiques incitatives en matière d'investissement, de formation et de reconversion des travailleurs, d'adaptation des compétences et des savoir-faire. On attend de Rio qu'il fixe les objectifs des vingt prochaines années. Les priorités sont connues : l'énergie, l'eau, la sécurité alimentaire, les océans, les villes, etc.

La gouvernance du développement durable :

Chacun sait que les enjeux sont globaux, qu'ils exigent des réponses transversales et pourtant on fait face, à la fois, à un éclatement des compétences et à un cloisonnement du paysage juridique et institutionnel !

Le temps est venu d'exprimer une volonté politique forte en faveur d'un cadre institutionnel plus efficace pour l'environnement qui jusqu'à présent ne bénéficie pas d'une structure propre, au même titre que le commerce (OMC), la santé (OMS), etc. Il n'existe qu'un simple « programme » (le PNUE) prenant des décisions sans en référer aux Nations-Unies. La Commission sur le développement durable, quant à elle, créée après Rio, ne fonctionne pas. La question importante est donc de savoir quelle institution créer pour mettre en œuvre ce grand virage de la durabilité. L'avis préconise de créer une Organisation mondiale de l'environnement (OME), agence spécialisée de l'ONU, investie de plusieurs missions listées dans l'avis. Une telle décision nous semble possible, à défaut, il s'agira d'en définir le chemin pour y parvenir. Cela ne doit pas exonérer les États, lors de la Conférence, de répondre à deux questions : celle de l'articulation et de la coordination au niveau mondial de l'ensemble de ces organismes et

celle des moyens qui leur seront attribués. Sujet crucial, quand on sait que dans la situation actuelle, il est peu raisonnable d'espérer des moyens budgétaires nouveaux !

Parallèlement, la nouvelle place accordée à la société civile dans la gouvernance internationale est la preuve d'une reconnaissance de son rôle et de son statut de « pleine participation », les États conservant toutefois leur droit de vote. La Conférence de Rio devrait marquer cette nouvelle étape !

Enfin, l'éradication de la pauvreté :

Comme le souligne l'avis, la redistribution des cartes sur l'échiquier mondial avec l'émergence de nouvelles puissances économiques est un fait majeur, qui ne doit pas voiler une réalité plus contrastée : des écarts de richesse et des inégalités qui s'accroissent, une protection sociale qui se dégrade, etc. L'avis recommande, à juste titre, la mobilisation de tous en vue de réduire les inégalités, d'instaurer un socle minimum de protection sociale et de respecter la prise en compte des normes sociales et de la notion de travail décent.

La notion de développement durable est ancrée dans les esprits, la nature est un capital économique. Son entretien s'impose plus que jamais, afin de ne pas mettre en danger les générations futures. Il faut des indicateurs de richesse complémentaires au PIB, celui-ci étant de plus en plus contesté, mais comment comptabiliser la nature, l'intégrer dans un calcul de bilan ? Comment estimer la valeur des services rendus par les écosystèmes ? La Conférence de Rio devrait permettre de faire progresser la réflexion sur les indicateurs de développement durable au-delà du PIB.

Convaincu par le rapporteur de l'importance de ce rendez-vous international, le groupe des professions libérales a voté l'avis.